

PÉTITION POUR RÉINSTAURER LA BOURSE POUR ÉTUDIER EN FRANÇAIS DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

À l'Assemblée législative de l'Ontario :

CONSIDÉRANT QUE :

- Le gouvernement de l'Ontario a récemment aboli la Bourse pour étudier en français pour les étudiant(e)s ontarien(ne)s;
- Cette bourse existait depuis plus de trente ans et que plus de 800 Franco-Ontarien(ne)s ont reçu cette bourse l'an dernier;
- Les incitatifs financiers pour étudier en français sont quasi-inexistants;
- L'accessibilité aux programmes d'études en français reste limitée en Ontario à comparer aux programmes en anglais, c'est-à-dire 22 % des programmes postsecondaires qui sont offerts en anglais le sont aussi en français;
- Les étudiant(e)s franco-ontarien(ne)s doivent plus souvent se déplacer pour poursuivre leurs études postsecondaires dans leur langue que leurs homologues anglophones;
- Les coûts associés aux matériaux didactiques en français sont souvent plus élevés que ceux des matériaux didactiques en anglais;
- Le Rapport Rae (2005) sur les études postsecondaires en Ontario énonce que les minorités nationales en Ontario (les Franco-Ontarien(e)s et les Autochtones) restent parmi les groupes les moins scolarisés dans la province;
- Seulement 22 % des diplômé(e)s du secondaire franco-ontarien poursuivent leurs études dans un programme postsecondaire en français en Ontario;
- Pour chaque dollar investi en éducation postsecondaire en langue française en Ontario, 1,10 dollars reviennent aux coffres de l'État;
- La Bourse pour étudier en français est identifiée par plusieurs étudiant(e)s comme étant un incitatif clair qui les a amené à choisir une institution postsecondaire franco-ontarienne;
- L'abolition de cette bourse pourrait mener des étudiant(e)s francophones de régions éloignées à poursuivre leurs études en anglais au lieu d'en français.

Sources statistiques :

« Abolition d'une bourse: le commissaire aux services en français enquêtera », article par Philippe Orfali dans *Le Droit*, le 21 juin 2012.

« Étude des écarts », 2008. Ministère de la Formation, des Collèges et Universités, pp. 65, 94 et 138.

« L'Ontario, chef de file en éducation », 2005. Rapport de l'Honorable Bob Rae, présenté au ministère de la Formation, des Collèges et des Universités.

Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée législative de l'Ontario de réinstaurer, dès la rentrée scolaire 2012-2013, la Bourse pour étudier en français.

Nom (en lettres moulées)	Adresse (en lettres moulées)	Signature

Une fois remplie, veuillez envoyer la copie originale par la poste à l'adresse suivante :

Att. Alain Dupuis et Geneviève Latour
Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO)
140 rue Genest, bureau 230
Ottawa (Ontario) K1L 7Y9